

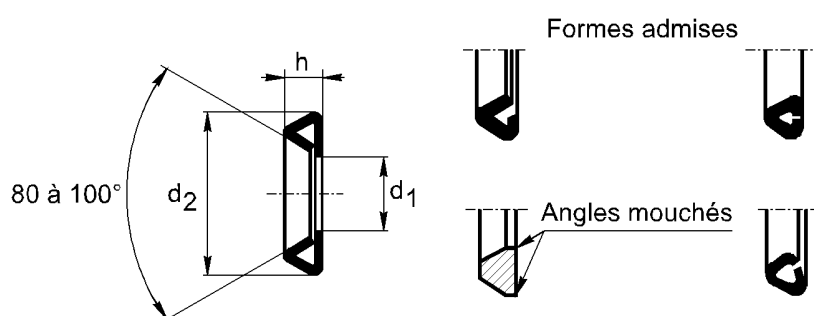
RONDELLES CUVETTES

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Les rondelles définies par la présente norme diffèrent de celles de la norme NF E 27-619 (Nov. 1951) par l'augmentation des tolérances dimensionnelles.



Désignation :

RONDELLE CUVETTE 4 AC CRE1

d nom.	d ₁		d ₂ max.	h max.	d nominal de la vis		NUMEROS (Cr E1 ou Ni4)
	min.	max.			à métaux	à tôle	
3	3,3	3,9	9,5	2,5	3	2,9	79 03 057 065
4	4,3	4,9	11,5	2,8	4	3,5 à 4,2	79 03 057 061
5	5,5	6,2	14,5	3,2	5	4,8 - 5,5	79 03 057 066
6	6,5	7,5	16,5	3,7	6	6,3	79 03 057 057

CONSIGNES D'UTILISATION

-CONSTITUTION DES ASSEMBLAGES

Les rondelles cuvettes conviennent aussi bien aux vis à métaux qu'aux vis à tôle. Elles s'utilisent sous la tête F et FB, pour la fixation des matériaux tendres (cuir, tissus, textile enduit plastique, ...).

-CHOIX DES RONDELLES

Les pièces dont les numéros figurent dans le tableau ci-dessus sont à adopter sauf impossibilité technique. Si l'adoption d'un autre revêtement est **indispensable**, s'adresser au correspondant Normalisation pour obtenir le numéro de pièce.

SPECIFICATIONS

Matière :

Acier ou laiton (nuance indifférente).

Protection :

Les pièces livrées chromées (Cr E-1) ou nickelées doivent satisfaire les clauses prescrites dans la norme B15 4120.

FOURNITURE DES RONDELLES

Les prescriptions générales concernant la fourniture des rondelles sont données par le cahier des charges B20 0110.

1.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

1.1.HISTORIQUE

1.1.1.CREATION

- OR: 01/04/1979 - CREATION DE LA NORME.

1.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 01/06/1994 - REFONTE DE LA NORME.
- B: 12/12/1996 - REPRISE SOUS IDEM.

1.2.DOCUMENTS CITES

1.2.1.DOCUMENTS PSA

1.2.1.1.Normes

B154120, B200110.

1.2.1.2.Autres

1.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

NFE27-619(11/1951)

1.3.EQUIVALENT A :

1.4.CONFORME A :

DEX

1.5.MOTS CLEFS